

## **La Ville de Châteauroux**

Lieu de l'administration de proximité, la Ville de Châteauroux dispose de compétences très diversifiées.

Dans le domaine sanitaire et social, elle met en œuvre l'action sociale grâce à son Centre communal d'action sociale CCAS.

La Ville de Châteauroux a en charge l'enseignement et doit s'occuper de la création et de l'implantation, ainsi que de la gestion et du financement (à l'exception de la rémunération des enseignants) des écoles pré-élémentaires et élémentaires.

Elle a un rôle dans le domaine culturel, puisqu'elle crée et entretient les bibliothèques, musées, conservatoire, salles de spectacle et y organise des manifestations culturelles.

Dans le domaine sportif et des loisirs, la Ville de Châteauroux s'occupe de la création des équipements et subventionne des activités sportives. Elle est également en charge des aménagements touristiques.

À ces compétences s'ajoutent celles qui correspondent à des missions traditionnelles :

- entretien de la voirie communale,
- protection de l'ordre public local,

ainsi que des fonctions exercées par les maires et les adjoints au nom de l'État, mais grâce aux moyens et aux personnels de la commune :

- état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès),
- fonctions électorales (organisation des élections).

### **CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE**

1 place de la République

36000 Châteauroux

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.